

Compte-rendu du Conseil municipal du 15 décembre 2016

L'an deux mille seize

Le quinze décembre à dix neuf heures

le Conseil municipal de la commune de CÉBAZAT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au domaine de la Prade, sous la présidence de M. NEUVY Flavien, Maire de CÉBAZAT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 décembre 2016.

PRÉSENTS :

Maire : M. NEUVY Flavien.

Adjoints : M. ROSLEY Patrick, Mme CHALUS Jocelyne, Mme PELESE Albane, M. DA SILVA Tony, Mme AMEIL Pascale, M. GAUVIN Laurent, M. OLEON Maurice.

Conseillers Municipaux : M. OLIVAIN Thierry, Mme MOULY Brigitte, Mme PAREDES Aldina, M. BETHE André, Mme GANNE Elisabeth, Mme RODRIGUES Fabienne, Mme FOURNIER Marie-Thérèse, Mme LECOUSY Nathalie, M. FERNANDES José, M. MOREL Olivier, M. GUITTARD Pascal, M. DELIGNE Philippe, Mme PLANCHE Frédérique.

PROCURATIONS : Mme LAVAUD Sylviane à M. OLIVAIN Thierry, Mme MARQUIÉ Dominique à Mme MOULY Brigitte, M. TIXIER Jacques à Mme CHALUS Jocelyne, M. ROZIER Daniel à M. Laurent GAUVIN, M. DISSARD Andréa à Mme AMEIL Pascale, M. DUARTE Alonso à M. ROSLEY Patrick, Mme ACHÉRIAUX Corinne à M. DELIGNE Philippe, M. BRESSOULALY Pierre à M. GUITTARD Pascal.

ABSENTS : néant.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme RODRIGUES Fabienne.

Nombre de conseillers en exercice : 29

présents : 21

procurations : 8

votants : 29

absent : 0

Le quorum étant atteint, la séance du Conseil Municipal est ouverte.

COMPTE RENDU DE DÉLÉGATIONS

Acte a été pris des décisions suivantes, prises par M. le Maire en vertu de la délégation de compétences qui lui a été donnée au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans la séance du 17 avril 2014 :

Conventions - Concessions - Contrats - Remboursements de sinistres :

- ✓ N°100/16 : convention pour la location d'une place de stationnement sur le parking situé Impasse du Pont.
- ✓ N°101/16 : vente d'une concession trentenaire n°83-84.
- ✓ N°102/16 : vente d'une concession trentenaire n°85-86.
- ✓ N°103/16 : convention avec LES FRANCAS, pour former un agent au Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'accueil collectif de mineurs (BAFD) du 14 au 25 novembre 2016.
- ✓ N°104/16 : renouvellement d'une concession n°66, pour une durée de 30 ans.
- ✓ N°105/16 : renouvellement d'une concession n°67-68, pour une durée de 30 ans.
- ✓ N°109/16 : contrat avec la Société GMA Consulting pour la maintenance du logiciel « GMA Mairie ».
- ✓ N°110/16 : acceptation du remboursement d'un sinistre survenu le 1^{er} juillet 2016 au Domaine de la Prade.
- ✓ N°111/16 : contrat avec la Société DESCARTES pour la maintenance des logiciels CADMAPX, Droit des Sols Instruction et Droit des Sols version Suivi.

Marchés Publics

- ✓ N°106/16 : Marché de prestations intellectuelles et de services d'imprimerie 2017, reconductible en 2018 :
Lot n°1 : Magazine d'information, attribué à l'Imprimerie Decombat,
Lot n°2 : Supports de communication du service communication, attribué à Expression,
Lot n°3 : Supports de communication du service culture, attribué au Groupement Turbulences-Drouin,
Lot n°4 : Supports de communication du service école de musique, attribué à Expression.
- ✓ N°107/16 : Marché de travaux grosses réparations de voirie – Programme 2016 : Entreprise COLAS, pour un montant de 119 317,44 € HT.
- ✓ N°108/16 : Marché de travaux pour l'extension de l'école maternelle Pierre et Marie Curie – Avenants n°1 et 2 au lot n°12 Electricité : Entreprise SAEC, le montant total des travaux est porté à 452 886,53 € HT au lieu de 450 844,35 € HT.
- ✓ N°115/16 : Marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension du groupe scolaire Pierre et Marie Curie : Atelier CASA, pour un montant de 101 232 € HT.

URBANISME

❖ **Droit de Prémption Urbain**

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, a constaté l'intérêt général à préempter le bien cadastré section AS n°365, d'une contenance de 172 m², situé 5 de la rue de la Liberté, en zone UD, pour la réalisation de places de stationnement.

PERSONNEL

❖ **Renforts 2016/2017 – Création de postes Saisonniers – Accroissements Temporaires d'Activités**

Le Conseil Municipal a décidé, À L'UNANIMITÉ, d'ouvrir au sein des services municipaux des postes de contractuels aux services Administratifs et Techniques.

❖ **Renforts 2016/2017 – Agents indisponibles**

Le Conseil Municipal a pris acte de l'ouverture de postes de contractuels aux services Enfance-Jeunesse et Entretien et a décidé, À L'UNANIMITÉ, de créer au sein du service Social, un poste de contractuel.

FINANCES

❖ **Tarifs municipaux**

Le Conseil Municipal a approuvé, À L'UNANIMITÉ, une nouvelle grille tarifaire concernant l'activité séminaire du Domaine de la Prade.

❖ **Amortissement des immobilisations**

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, a :

- approuvé le barème des durées d'amortissement, avec l'application de la méthode de l'amortissement linéaire, en années pleines sans application du prorata temporis,
- décidé l'application systématique de ce barème à compter du 1^{er} janvier 2017, pour toutes les immobilisations réalisées en 2016 et les années suivantes,
- fixé à la somme de 500 € le montant plafond des immobilisations de faible valeur, amortissables sur une année.

❖ **Budget Principal – Décision modificative n°3**

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, a approuvé la décision modificative n°3 du Budget Principal.

INTERCOMMUNALITÉ - SYNDICATS

❖ Garanties d'emprunts en matière de logement social – Mise en œuvre d'un règlement intérieur

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, a adopté les dispositions qui maintiennent le niveau initial de soutien de la Commune et qui renforcent le rôle de chef de file de l'habitat de la future Communauté Urbaine ainsi que le règlement intérieur sur les garanties d'emprunts.

❖ Transfert de la compétence « eau et assainissement » - Mise en place d'une convention de continuité de service public

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, a approuvé les termes de la convention de continuité de service relative au transfert de la compétence « eau et assainissement » de la Commune de Cébazat à la Communauté d'Agglomération Clermontoise pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2017.

❖ Transfert de la compétence « eau et assainissement » - Vote de la redevance d'assainissement 2017

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, a fixé le montant de la redevance d'assainissement sur la consommation 2017 comme suit : 0,82000 € hors TVA par m³ au lieu de 0,90000 € hors TVA par m³, soit une baisse de 8,89%.

❖ Mise à disposition du service Espaces Verts de la Commune à la Communauté d'Agglomération

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, s'est prononcé favorablement sur la mise à disposition du service Espaces Verts, au profit de la Communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2017.

❖ Adhésion à la compétence optionnelle de l'aide et de l'accompagnement à domicile du SISPA Vivre Ensemble

Le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, s'est prononcé favorablement sur :

- le retrait de la compétence SAAD au CCAS de la Commune de Cébazat,
- l'adhésion de la Commune à la compétence optionnelle d'Aide et d'Accompagnement à Domicile du SISPA Vivre Ensemble.

L'ensemble de ces mesures prendra effet au 1^{er} mars 2017, sous réserve de l'autorisation du Conseil Départemental.

❖ Adhésion à la compétence du portage de repas à domicile du SISPA Vivre Ensemble

Vu l'avis favorable du Comité Technique de la Commune et du CCAS de Cébazat réuni le 15 décembre 2016, le Conseil Municipal, À L'UNANIMITÉ, s'est prononcé favorablement sur :

- le retrait de la compétence de portage de repas à domicile au CCAS de la Commune de Cébazat,
- l'adhésion de la Commune à la compétence optionnelle du service intercommunal de portage de repas à domicile du SISPA Vivre Ensemble,
- les conditions de transfert du personnel concerné au sein des effectifs du SISPA et donc la suppression de poste correspondante au sein de la Commune de Cébazat.

L'ensemble de ces mesures prendra effet au 1^{er} mars 2017.

❖ SIEG – Rapport d'activité 2015

Acte a été donné de la communication du rapport d'activité accompagné du compte administratif établis par le SIEG, au titre de l'année 2015.